



N° 36 • Avril - Mai 2026

Le Vap

Vivre à Pleyben



Toute l'actualité en détail sur
www.pleyben.fr

retrouvez-nous sur :  citykomi 

Prochain numéro le 29 mai 2026

• SOMMAIRE •

p3-5	LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL
p6-7	DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
p8-10	DOCUMENTS BUDGÉTAIRES
p11-13	COMMUNE
p14-15	COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
p16-17	ACTION SOCIALE, JEUNESSE
p18	L'ARVEST
p19-21	LES ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE
p22-25	EVÈNEMENTS
p26-27	VIE ÉCONOMIQUE
p28	AGENDA

INFOS UTILES

Mairie : 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h15 du lundi au vendredi.
Téléphone : 02.98.26.68.11
Email : contact@mairiepleyben.fr
Site Web : www.pleyben.fr
Communauté de communes : 02.98.16.14.00
Pour toutes questions diverses aux élus : avotreecoute@mairiepleyben.fr
Rencontre des élus sur simple demande de rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie.
Pour toute demande relative à l'épicerie sociale ou au CCAS, première prise de contact auprès du secrétariat de la mairie.



Directrice de publication :
Amélie CARO, Maire

Rédactrice en chef :
Amélie CARO, Maire

Comité de rédaction :
Bureau municipal et agents municipaux

Comité de correction :
Marie-Paule LE DÛ
Roger LE SAUX

Réalisé par
**IMPRIMERIE
DU COMMERCE**
www.impricom.fr

Diffusion en version numérique sur
www.pleyben.fr et Citykomi.

Mairie de Pleyben - Accueil
site officiel de la commune de Pleyben
www.pleyben.fr

Édition en 900 exemplaires, imprimés sur papier issu de forêts gérées durablement.

Dépôt légal : Janvier 2026. Imprimerie du Commerce, Quimper.

• LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL •



Le conseil municipal a été élu le 15 mars et le maire et les adjoints ont été désignés par ce même conseil le samedi 21 janvier.

Compte tenu des délais d'impression et pour que ce bulletin paraisse à la date habituelle, au moment où nous avons confié son contenu à notre imprimeur, nous n'avons pas encore connaissance des nominations du maire, des adjoints et des conseillers délégués.

Le prochain bulletin consacrera une rubrique spéciale à ces nominations ainsi qu'aux différentes commissions et représentations dans des organismes extérieurs.

Toutefois nous avons souhaité, dès à présent, vous présenter ci-dessus et dans les pages suivantes la nouvelle équipe municipale.



Agence postale
du lundi au vendredi
de 9h30h - 12h30
le mardi en plus
de 16h - 18h30

Bibliothèque
02 98 26 30 65
bibliotheque@mairiepleyben.fr
Mercredi : 10h - 12h ; 14h - 19h
Jeudi : 16h - 19h
Samedi : 10h - 17h
Dimanche : 10h30 - 12h

Espace public numérique
<https://epn.mairiepleyben.fr/>

Gendarmerie
rue Laënnec
02 98 26 60 09
Lundi : 14h - 18h
Samedi : 8h - 12h

N° d'urgences
Pompiers le 18
Gendarmerie le 17
Samu le 15

Déchetterie de Pleyben
02 98 26 67 53
Lundi : 9h30 - 12h
13h30 - 17h
du jeudi au samedi :
9h30 - 12h ; 13h30 - 17h

Pharmacie Houeix
45 Pl. Charles de Gaulle,
29190 Pleyben
Lundi-vendredi : 8h45 - 12h15
et 13h45 - 19h15
Samedi : 8h45 - 12h30
Pharmacie de garde
faire le 3237
ou bien www.3237.fr

Eau et assainissement
(dépannage)
Eau : 09 69 32 35 29
Assainissement : 02 77 62 40 09

Médecins généralistes
8, square des Bruyères
D^R Vivien PERIN, D^R Aldric LUCAS
et D^R Lucas BEURTON-COURAUD
02 98 99 16 79

Cabinets infirmiers :
8, square des Bruyères
Cabinet CARN AR SCAO
02 98 26 65 54
Cabinet BOUCHER-BRENNER
02 98 26 65 85
Cabinet des Bruyères
02 98 81 27 15

• FAITES CONNAISSANCE AVEC LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE •

Vous aurez certainement dans l'avenir l'occasion de rencontrer les conseillers municipaux nouvellement élus.

Mais dès à présent nous avons le plaisir de vous les présenter.

Au moment de l'impression de ce bulletin, l'élection du maire et des adjoints n'ayant pas encore été réalisée, la présentation est faite par ordre alphabétique pour les 27 conseillers municipaux élus.

Nous vous présentons également les 2 conseillers suppléants qui pourraient être amenés à siéger si un des postes devenait vacant.



MAIRE

Amélie CARO,
39 ans,
expert-comptable
à temps partiel,
maire sortante



Jean-Yves BIZOUARN,
61 ans,
retraité,
conseiller sortant



Claire BOZEC,
46 ans,
gestionnaire
en distribution
automatique,
conseillère
sortante



Christophe CERCLERON,
58 ans,
professeur
des écoles,
conseiller sortant



Géraldine GRASSI,
40 ans,
chargée
de médiation
culturelle,
adjointe sortante



Ludivine HEMERY,
44 ans,
infirmière



Maëlle LALLOUET,
23 ans,
salariée agricole



Marie-Paule LE DÛ,
65 ans,
assistante
familiale retraitée,
conseillère
sortante



Didier LE GALL,
56 ans,
agriculteur



Steve LE GALL,
41 ans,
contrôleur
d'exploitation en
transport urbain



Pierre LE GOFF,
64 ans,
responsable
logistique
retraité,
conseiller sortant

• FAITES CONNAISSANCE AVEC LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE •



Isabelle LE PAGE,
42 ans,
infirmière
coordinatrice en
service d'aide à
domicile, conseil-
lère sortante



Gwenaëlle LE RAY,
40 ans,
directrice
d'établissement
médico-social



Olivier LEVER,
60 ans,
préposé
des postes



Raphaëlle LUCAS,
37 ans,
assistante
administrative,
conseillère
sortante



Patrick NEUMANN,
72 ans,
agriculteur
retraité,
conseiller sortant



Brigitte PAVEC,
66 ans,
agricultrice
retraitée,
adjointe sortante



Patrice PERSON,
50 ans,
cadre de la
fonction publique,
adjoint sortant



Stéphanie PETILLON,
52 ans,
contrôleur de
gestion sociale



Alain PORHEL,
53 ans,
conseiller
comptable
agricole,
adjoint sortant



Nathalie POULIQUEN,
53 ans,
responsable
d'équipe,
adjointe sortante



Christophe ROBIN,
61 ans,
directeur d'usine



Benoît SPRIET,
62 ans,
agriculteur,
conseiller sortant



Béatrice TROMEUR,
50 ans,
conseillère
funéraire



Gildas URIEN,
70 ans,
commerçant
retraité, conseiller
délégué sortant



Jean-Claude VAILLANT
60 ans,
salarié agricole,
conseiller sortant



Rosine VERBECQ,
45 ans,
assistante
administrative,
conseillère
sortante



Guillaume REMY,
56 ans,
professeur d'EPS,
conseiller sortant



**Michèle CLARET-
RICHARD**
69 ans,
assistante
familiale

• DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL •

Séance du 26 janvier

Le conseil municipal s'est réuni le 26 janvier et le 26 février et a délibéré sur les points suivants. L'intégralité des délibérations peut être consultée sur le site internet de la commune.

- Compte rendu d'une décision prise par le maire par délégation du conseil municipal : mouvement de crédits en section d'investissement.
- Installation de Guillaume REMY en tant que nouveau conseiller municipal.
- Débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2026.
- Subvention 2026 à l'association Gwenan bro Pleyben pour l'achat et la confection de pièges pour lutter contre les frelons asiatiques.
- Tarif spécial de la garderie pour les enfants qui, pour raison médicale, ne peuvent bénéficier du goûter.
- Travaux d'aménagement du site des Galettes : demande de subventions et de participation.
- Demande d'acquisition par un riverain d'une partie du domaine public au lieu-dit Kervern : demande d'une enquête publique. **NB : l'enquête publique aura lieu du samedi 11 au lundi 27 avril. Les permanences du commissaire enquêteur auront lieu le samedi 11 avril de 9h à 12h et le lundi 27 avril de 14h à 17h, à la salle des fêtes. Le dossier est consultable en mairie.**
- Cession d'un délaissé du domaine public au lieu-dit Kerlideg.
- Incorporation dans le domaine communal d'une parcelle présumée sans maître et située au lieu-dit ty Rochard.
- Incorporation dans le domaine communal d'une parcelle présumée sans maître et située rue des Lauriers.
- Acquisition de la parcelle de l'ancien Intermarché.
- Adhésion à l'ANDES (Association nationale des élus en charge du sport).
- Ressources humaines : calibrage du poste de directeur des services techniques.
- Ressources humaines : création/suppression d'un poste d'attaché en prévision du départ en retraite de l'actuel directeur général des services.
- Présentation du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).
- Présentation du rapport d'activité 2024 du SDEF (Syndicat départemental d'équipement et d'énergie du Finistère).
- Création d'une commission extra-municipale pour l'organisation du Paris-Brest-Paris en août 2027.

Le conseil municipal a décidé d'acquérir le terrain de l'ancien Intermarché pour constituer une réserve foncière.

Aucun projet n'est pour l'instant établi pour ce terrain.



• DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL •

Séance du 26 février

- Compte rendu des décisions prises par le maire par délégation.
- Présentation des comptes financiers uniques 2025 (voir la synthèse pages suivantes). **En raison d'une panne nationale du système informatique du service de gestion comptable des finances publiques, l'édition des comptes financiers uniques n'a pu être finalisée. Ils seront donc soumis au vote lors d'un prochain conseil municipal.**
- Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2025.
- Modification de l'intitulé du budget de stock lotissement Les Châtaigniers.
- Vote des taux des trois taxes directes locales.
- Budgets primitifs de 2026 (voir la synthèse pages suivantes).
- Travaux de remplacement des luminaires de divers bâtiments.
- Cession d'un délaissé de domaine public à Kerlann.
- Motion de soutien au SDEF : maintien de l'organisation du service public de réseaux.
- Motion face aux difficultés rencontrées avec ORANGE.

Les grandes orientations du budget de la commune

Le budget présenté le 26 février et voté à l'unanimité par l'assemblée, est un budget de transition qui devra faire l'objet de décisions modificatives en cours d'année, pour les raisons suivantes :

- au moment de la présentation du budget, la commune n'avait pas encore connaissance des principales recettes provenant de l'Etat : les dotations et les produits fiscaux ;
- le budget a été voté en fin de mandature et il paraissait souhaitable qu'il ne soit pas complètement verrouillé afin de permettre au nouveau conseil municipal de mener sa propre politique.

Néanmoins, tous les financements engagés par la municipalité sortante ont bien sûr été intégrés au budget du présent exercice.

A noter également que certaines opérations importantes ne figurent pas au budget communal mais au budget annexe des lotissements. En particulier toutes les études et les travaux d'aménagement du lotissement du site des Galettes seront comptabilisés dans un budget annexe qui leur est dédié.

Chacun le sait, les finances des communes seront à l'avenir de plus en plus tendues.

Sans qu'on en connaisse l'ampleur, on sait que les dotations de l'Etat aux communes feront l'objet de diminutions que l'on craint être dans l'avenir significatives. Par ailleurs les charges de fonctionnement subissent des augmentations que nous ne maîtrisons pas (augmentations des cotisations

patronales de retraite, des assurances ...).

Malgré cela, pour ce budget de transition, le conseil municipal a choisi de ne pas augmenter les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les habitations secondaires et les logements vacants qui sont aujourd'hui les seuls leviers fiscaux dont dispose la commune. La nouvelle équipe municipale s'efforcera donc d'optimiser au maximum sa gestion pour pouvoir répondre au mieux aux attentes des Pleybennois.



• COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 •

Tableaux des comptes financiers uniques

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Compte Financier Unique 2025

Vue d'ensemble de la section FONCTIONNEMENT

	Dépenses	Prévu	Réalisé		Recettes	Prévu	Réalisé
11	Charges à caractère général	1 075 100	968 625,95	13	Atténuation de charges	15 000,00	16 625,04
12	Charges de personnel	1 570 350	1 484 726,61	70	Produits des services	253 800,00	242 830,69
14	Atténuation de produits	16 900	16 894,00	73	Impôts et taxes (AC + FPIC)	279 304,00	272 484,94
65	Autres charges de gestion	813 640	653 085,67	731	Fiscalité locale	1 860 900,00	1 824 809,62
66	Charges financières	110 600	97 795,66	74	Dotations et participations	1 439 563,00	1 500 396,35
67	Charges spécifiques	1 000	302,04	75	Autres produits de gestion	112 469,49	68 120,18
68	<i>Dotation aux provisions</i>	55 000		76	Produits financiers	25,00	22,27
42	<i>Opé d'ordre entre sections</i>	270 000	332 845,42	77	Produits spécifiques	3 000,00	47 991,21
23	<i>Vir. à la section d'investiss,</i>	96 471		42	<i>Opé d'ordre entre sections</i>	45 000,00	66 196,50
				78	<i>Reprise sur dépréciations</i>	-	42,90
	TOTAL DÉPENSES	4 009 061,49	3 554 275,35		TOTAL RECETTES	4 009 061,49	4 039 519,70

(b)

(a)

NB : opérations d'ordre en italique

Excédent de l'exercice 2025 (a) - (b) : 485 244,35 €

Capacité d'autofinancement brute : 751 850 € (recettes réelles - dépenses réelles fonctionnement)

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Compte Financier Unique 2025

Vue d'ensemble de la section INVESTISSEMENT

	Dépenses	Prévu	Réalisé		Recettes	Prévu	Réalisé
20	immobilisations incorporelles	59 680	16 370,80	13	Subventions investissement	735 889,90	331 797,90
204	subventions d'équip. versées	162 844	19 967,72	16	Emprunts	869 120,30	230 600,00
21	Immobilisations corporelles	844 366	195 763,94	10	Dotations et réserves	1 002 649,80	970 000,69
23	Immobilisations en cours	1 250 809	450 365,84	O24	Produits de cessions immo	30 000,00	
16	Emprunts	250 200	231 251,19				
27	Autres immo financières	178 111	66 196,50				
O40	<i>Op. ordre entre sections</i>	45 000		O21	<i>Virt de section fonctionnement</i>	96 471,49	-
O41	<i>Op. patrimoniales</i>	49 000		O40	<i>Op. Ordre entre sections</i>	270 000,00	332 845,42
				O41	<i>Op Patrimoniales</i>	49 000,00	-
OO1	<i>Solde négative reporté</i>	213 120					
	TOTAL DÉPENSES	3 053 131,49	979 915,99		TOTAL RECETTES	3 053 131,49	1 865 244,01

(b)

(a)

NB : opérations d'ordre en italique

• BUDGET PRIMITIF 2026 •

Budget fonctionnement

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Budget primitif 2026

Vue d'ensemble de la section FONCTIONNEMENT

Chap	Dépenses	2025 pour mémoire		BP 2026
		Bud 2025	Réalisé 2025	
11	Charges à caractère général	1 075 100,00	968 625,95	1 034 100,35
12	Charges de personnel	1 570 350,00	1 484 726,61	1 570 000,00
14	Atténuation de produits	16 900,00	16 894,00	17 000,00
65	Autres charges de gestion courante	813 640,00	653 085,67	1 006 046,00
66	Charges financières	110 600,00	97 795,66	106 700,00
67	Charges spécifiques	1 000,00	302,04	1 000,00
42	Opérations d'ordre entre sections	270 000,00	332 845,42	250 000,00
68	Dotations aux provisions	55 000,00	-	5 000,00
23	virement à la section d'invest.	96 471,49		423 248,00
	TOTAL DÉPENSES	4 009 061,49	3 554 275,35	4 413 094,35

Chap	Recettes	2025 pour mémoire		BP 2026
		Bud. 2025	Réalisé	
	Résultat de fonction. reporté			485 244,35
13	Atténuations de charges	15 000,00	16 625,04	20 000,00
70	Produits du service, du domaine	253 800,00	242 830,69	254 700,00
73	Impôts et taxes (AC + FPIC)	279 304,00	272 484,94	269 304,00
731	Fiscalité locale	1 860 900,00	1 824 809,62	1 824 057,00
74	Dotations et participations	1 439 563,00	1 500 396,35	1 478 164,00
75	Autres produits de gestion	112 469,49	68 120,18	53 600,00
76	Produits financiers	25,00	22,27	25,00
77	Produits spécifiques	3 000,00	47 991,21	3 000,00
78	Reprise Amortissement	-	42,90	
42	Opé d'ordre entre section	45 000,00	66 196,50	25 000,00
	TOTAL RECETTES	4 009 061,49	4 039 519,70	4 413 094,35

• BUDGET PRIMITIF 2026 •

Budget investissement

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

Budget primitif 2026

Vue d'ensemble de la section d'investissement

	DÉPENSES	Crédits 2026	OBSERVATIONS
041	Opération d'ordre transfert patrimonial	292 000,00	
1311	Subvention Etat (DETR 2020)	132 000,00	transfert subv DETR Galette Pleyben
2151	Installation de voirie	160 000,00	Intégration voirie lotissement Chataigniers
13	Emprunts et dettes assimilées	235 000,00	Remboursement du capital des emprunts
21 & 23	Immobilisations corporelles ou en cours	1 669 100,00	
	Investissements	1 639 100,00	Voir détail en annexe ci-après
	Avance remboursable lotissement	10 000,00	
	Travaux en régie	20 000,00	
27	Autres créances immobilisées	999 000,00	
276348	Avance remboursable lotissement	999 000,00	Avances pour Lotissement Galettes
10226	Revers. taxe aménagement comcom	23 300,00	
	TOTAL DÉPENSES	3 218 400,00	

	RECETTES	Crédits 2026	Observations
001	Reprise excédent	672 208,31	
2031	Frais d'études	130 947,69	Transfert frais études Galettes et Bourg
204	Subventions d'investissement	423 996,00	Voir détail en annexe ci-après
10222	FCTVA	103 000,00	
10226	Taxe d'aménagement	12 000,00	
024	Produits de cession des immo	469 000,00	Transfert terrains Galettes
040	Opération d'ordre de transfert entre sec	250 000,00	
	Amortissements	250 000,00	
041	Opération d'ordre transfert patrimonial	583 248,00	
13248	Subvention budget annexes	160 000,00	Transfert voirie lotissement Chataigniers
1068	Virt de la section de fonctionnement	423 248,00	Prévision de virement du fonctionnement
16	Emprunt	574 000,00	Emprunt équilibre
	TOTAL RECETTES	3 218 400,00	

La procédure de consultation pour la réalisation des travaux d'aménagement lotissement des Galettes est lancée.

Après une longue procédure d'étude de conception suivie par l'instruction de la demande réglementaire d'autorisation d'urbanisme, le permis d'aménager du lotissement des Galettes a été signé le 14 février.

Le cabinet URBATEAM et les cabinets d'étude associés qui assurent la maîtrise d'œuvre ont à la suite diligemment rédigé le cahier de consultation des entreprises pour la réalisation des travaux concernant la pose des différents réseaux et la réalisation d'une voirie provisoire.

La consultation a été lancée début mars. Compte tenu des délais de réponse, d'études et de négociation des offres, les entreprises attributaires devraient être choisies au mois de juin pour un début des travaux espéré à la rentrée de septembre.

La conception du lotissement est la suivante :

• compte tenu de son emplacement au centre du bourg, le lotissement devra avoir une densité relativement

importante et accueillir une quarantaine de logements, répartis en 5 lots. En dehors du lot n°5, les immeubles collectifs seront donc privilégiés. Il n'est pas prévu de lot libre à bâtir ;

- le lotissement sera desservi depuis la rue du Cimetière et la rue Théodore Botrel. Pour sécuriser les voies, il n'y aura pas de voie traversante accessible aux véhicules entre ces deux rues. Les lots seront donc desservis par deux voies en impasse. Des circulations piétonnes sont réparties sur l'ensemble du lotissement ;
- le projet intègre également l'aménagement d'une aire de stationnement complémentaire sur le square des Bruyères, à côté du cabinet dentaire. Celui-ci favorisera le désengorgement de la place Charles de Gaulle ;
- par contre, le projet n'intègre pas volontairement une bande de terrain située à l'extrémité de la maison de santé pour permettre, le moment venu, son extension ;
- la réhabilitation du bâtiment dit « historique » des Galettes n'est pas non plus incluse dans cette phase du projet.



La commune est actuellement en contact avec plusieurs promoteurs immobiliers afin de réaliser sur ces lots des logements. Toutefois, la commune devra attendre la fin de travaux provisoires prévue en fin d'année pour pouvoir officialiser des ventes de terrain.

Incivilités : rappels importants

La commune tient à rappeler que les incivilités constatées à l'égard des agents ne sont pas tolérables.

Dernièrement, un comportement inacceptable a nécessité le dépôt d'une main courante en gendarmerie.

Les agents municipaux, quelle que soit leur affectation, sont là pour assurer un service public de proximité. Ils ne sauraient, en aucun cas, être destinataires de menaces, d'agressivité ou de manques de respect.

Nous invitons chacun à adopter un comportement courtois et responsable.

À défaut, tout nouvel incident fera l'objet d'un dépôt de main courante systématique.



Tud dizoare : pouezus adlavaret an traou

Fellout a ra d'ar gumun degas da soñj ne c'hallomp ket gouzañv an oberoù dizoare a zo bet e-keñver ar wazourien.

Nevez zo e oa bet un den gantañ doareoù ha n'oufed ket gouzañv, ken hon doa ranket lakaat merkañ ar fed-se en deizlevr en archerdi.

Gwazourien ar gumun, forzh peseurt post-labour e vefe o hini, zo aze evit plediñ gant ur servij publik nes.

Ne c'haller ket, e mod ebet, gourdrouz pe

tagañ anezho, pe chom hep doujañ dezho.

Pediñ a reomp pep hini ac'hanoc'h da gaout un emzalc'h kourtes hag a-skiant-vat.

Paneve-se, bep tro ma vo un darvoud nevez seurt-se e vo lakaet merkañ un testeni en deizlevr en archerdi.

Avis aux promeneurs canins

Si la promenade crottidienne de votre animal préféré peut vous paraître stressante, nous vous proposons de l'agrémenter d'une courte séance de yoga, comme indiqué ci-contre.

Si après son "méfait" votre chien a les yeux qui vous implorent, c'est tout simplement pour s'excuser de ne pas avoir pu faire autrement et qu'il convient de faire ce qui ne lui est pas possible : ramasser !

Il serait tellement peiné que son "cadeau" soit piétiné par un passant inattentionné, ce qui serait excrément regrettable. Et par son regard implorant, il souhaite également vous dire qu'il ne



veut pas être pour vous un fardeau financier et, qu'à défaut de ce geste citoyen, vous pourriez être soumis à l'amende réglementaire que le policier municipal n'hésitera pas à vous infliger.

Les récents Jeux olympiques d'hiver nous ont habitués aux épreuves de slalom en tout genre mais les Pleybennois ne s'habitueront jamais à l'épreuve du slalom sur trottoir pour éviter les crottes indélicatement laissées sur place.

Alors, chers amis promeneurs canins, pour ces petits gestes citoyens que vous ne manquerez plus de faire, tous les Pleybennois vous disent un grand merci !

Paris–Brest–Paris 2027 : Pleyben, ville d'accueil officielle

En août 2027, Pleyben vivra un moment exceptionnel en devenant ville d'accueil officielle du Paris–Brest–Paris (PBP), l'une des plus anciennes et prestigieuses épreuves cyclistes longue distance au monde.

Près de 8 000 participantes et participants, issus de 70 nationalités, prendront part à cette édition. Une formidable occasion pour notre commune de bénéficier d'une visibilité touristique internationale, d'autant que les coureurs — comme leurs familles — reviennent très souvent visiter les territoires qui les ont accueillis.

Une organisation d'ampleur

Le 14 janvier dernier, une première réunion a permis de présenter aux associations locales l'organisation à mettre en place. Contrairement à 2023, où Pleyben était seulement un «contrôle secret», l'édition 2027 fera de notre commune un site d'accueil à part entière, clairement identifié sur le parcours officiel depuis le 10 janvier 2026.

Les coureurs passeront à Pleyben à l'aller, vers le 535 kilomètre, avec un pic d'activité attendu les 23 et 24 août (sur environ 48 heures).

Pour accueillir dans de bonnes conditions un tel flux, il sera nécessaire de mobiliser un nombre important de bénévoles : lors des précédentes éditions, des sites similaires au nôtre ont réuni 300 à 400 bénévoles. Les associations de Pleyben ont donc été sollicitées en priorité avant toute ouverture aux communes voisines.

Des retombées pour les associations

Comme en 2023, les prestations proposées aux coureurs mais qui seront plus nombreuses (repas, douches, couchage, réparations...) seront payantes.

Le bénéfice généré — 6 900 € en 2023, et potentiellement 5 à 10 fois plus en 2027 — sera redistribué à l'ensemble des

associations participantes, proportionnellement aux heures réalisées. Ce modèle de répartition sera reconduit.

Des pôles d'action pour structurer les bénévoles

Sur recommandation de l'organisation du PBP et en s'appuyant sur les retours d'expérience d'autres villes d'accueil, plusieurs pôles sont en cours de constitution :

- 1- Préparation du circuit et du site (fléchage, sécurité).
- 2- Accueil et contrôle des participants (compétences en langues étrangères appréciées).
- 3 - Parking et surveillance des vélos.
- 4 - Restauration des coureurs.
- 5 - Buvette et restauration à emporter (crêpes, galettes-saucisses...).
- 6 - Gestion des douches et des espaces de repos.
- 7 - Secours et assistance mécanique.

Chaque bénévole pourra s'inscrire sur un ou plusieurs créneaux (de 2 à 4 heures), grâce à un logiciel dédié qui sera mis en place dans quelques mois.

Une commission extra-municipale dédiée

Comme pour le Tour de France, une commission extra-municipale a été créée afin d'assurer la coordination entre habitants, élus, associations, services municipaux et organisateurs du PBP.

Une nouvelle réunion aura lieu en avril, avec les associations ayant répondu à l'appel. Sans réponse de leur part, leur participation sera considérée comme non retenue — mais leurs membres pourront toujours être bénévoles au nom d'une autre structure.

Pour suivre l'organisation officielle du Paris–Brest–Paris : www.paris-brest-paris.org.



• COMMUNAUTÉ DE COMMUNES •

Conseil communautaire du 27 janvier

Le conseil communautaire s'est réuni le 27 janvier et a délibéré sur les points suivants. L'intégralité des délibérations peut être consultée sur le site internet de la communauté de communes.

- Détermination des taux des impôts directs locaux et produit de la taxe GEMAPI.
- Vote des différents budgets.
- Subvention d'exploitation à l'office de tourisme.
- Subvention d'exploitation au CLIC (Centre local d'information et de coordination).
- Subvention d'équilibre au budget annexe développement économique.
- Provisions pour risques et charges.
- Montant des attributions de compensation.
- Versement des cotisations et participations pour 2026.
- Ouverture d'un compte à terme pour le placement de fonds provenant des cessions de bâtiments et d'un terrain à vocation économique.

Le renouvellement du conseil communautaire

Le mandat des conseillers communautaires a pris fin en même temps que leur mandat de conseiller municipal, le 15 ou le 22 mars. L'élection municipale était couplée avec la désignation de nouveaux conseillers communautaires. Ainsi, 6 conseillers municipaux pleybennois ont été élus pour représenter la commune au sein de la communauté de communes.

Pour mémoire, pour exercer certaines compétences, les communes sont regroupées au sein d'une intercommunalité. Ainsi notre commune fait partie de la communauté de communes de Pleyben – Châteaulin – Porzay qui regroupe au total 17 communes : Pleyben, Châteaulin, Lannédern, Le Cloître- Pleyben, Lennon, Gouezec, Lothey, Saint-Coulitz, Port-Launay, Saint-Ségal, Cast, Dinéault, Trégarvan, Saint-Nic, Plomodiern, Plonevez-Porzay et Ploéven.

Certaines compétences sont obligatoirement exercées par la communauté de communes (par exemple les actions de développement économique, le traitement des déchets ménagers, le Plan local d'urbanisme). D'autres sont optionnelles et ont donc été dévolues à la communauté de communes par choix des communes (par exemple l'eau, l'assainissement, la piscine, notre EHPAD). Quand une compétence a été dévolue à une communauté de communes, les communes ne peuvent plus l'exercer.

Dès que toutes les communes de la communauté auront élu leur conseil municipal, les élus communautaires qui auront été élus le 15 ou le 22 mars seront convoqués pour l'installation du nouveau conseil communautaire, la désignation de son président et des différents vice-présidents. Lors de cette séance ou lors de la séance suivante seront mises en place les différentes commissions. Seront également désignés les représentants de la communauté de communes dans différents organismes extérieurs.

Pour mieux connaître la communauté de communes, n'hésitez pas à consulter ses sites internet de la communauté de communes : [CCPCP.bzh](https://www.ccpcp.bzh) et le guide des pros, site dédié aux acteurs économiques : <https://guidedespros.ccpcp.bzh/>. Vous pouvez également vous abonner au canal CCPCP sur Citykomi, sur lequel la communauté de communes diffuse également des informations relatives à ses compétences.

• COMMUNAUTÉ DE COMMUNES •

Suite à la fermeture
pour plusieurs mois
du centre aquatique,
la communauté de
communes communique :



INFORMATION REMBOURSEMENT USAGERS

LE CENTRE AQUATIQUE COMMUNAUTAIRE EST ACTUELLEMENT FERME
POUR UNE DURÉE DE QUELQUES MOIS.

POUR ORGANISER LE REMBOURSEMENT OU LE REPORT DE VALIDITÉ DE
VOS PASS /ACCES
NOUS VOUS PROPOSONS DES PERMANENCES
DANS LES LOCAUX DE FRANCE SERVICES

DU 25 FÉVRIER AU 27 MARS :

LES MERCREDIS ET VENDREDIS
DE 9H À 12H ET DE 13H30 À 17H

VOUS AUREZ LA POSSIBILITÉ DE CHOISIR
LE REMBOURSEMENT OU LE REPORT
(SAUF ÉCOLE DE NATATION REMBOURSEMENT OBLIGATOIRE)

UN FORMULAIRE SERA À COMPLÉTER POUR VALIDER VOTRE CHOIX
EN CAS DE REMBOURSEMENT SOUHAITÉ MERCI DE PRÉVOIR UN RIB

VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ D'EFFECTUER
CETTE DÉMARCHE EN LIGNE ÉGALEMENT EN TÉLÉCHARGEANT LE
FORMULAIRE SUR LE SITE DE LA CCPCP
ET EN NOUS LE RETOURNANT COMPLÉTÉ ET SIGNÉ

**Pour toute information vous pouvez contacter
le centre aquatique au 02.98.86.06.55**



• ACTION SOCIALE – JEUNESSE •

La mutuelle communale : un dispositif ouvert à tous les habitants

Nous vous rappelons l'existence de la mutuelle communale, mise en place il y a déjà plusieurs années afin de faciliter l'accès à une couverture santé de qualité, à un tarif maîtrisé et éviter le non recours aux soins.

La seule condition pour en bénéficier est d'habiter la commune. Aucune autre démarche ou critère n'est exigé.

Dans le cadre du partenariat conclu avec le CCAS de la commune, les compagnies d'assurance Groupama et AXA ont contractualisé pour proposer des garanties adaptées aux besoins de chacun.

Toute personne intéressée peut rencontrer un conseiller dans les agences pleybennoises pour :

- obtenir un devis personnalisé,
- avoir une simulation de cotisation mensuelle,
- connaître en détail les garanties couvertes.

À ce jour, 138 foyers de la commune bénéficient déjà de ce dispositif.

Ce service est destiné à tous : n'hésitez pas à vous renseigner auprès des assureurs partenaires.



Reconduction du dispositif « Argent de poche »

Une nouvelle fois, le CCAS renouvelle le dispositif «Argent de poche» à destination des jeunes de 16 à 17 ans, pendant les vacances d'été.

Ce programme a pour objectif d'offrir aux jeunes de la commune une première expérience professionnelle au sein des services municipaux.

Les participants seront accueillis dans différents services de la commune tels que l'école Per Jakez Hélias, la bibliothèque ou encore le service technique.

L'engagement se déroulera sur une semaine à raison de cinq demi-journées de travail.

En contrepartie, les jeunes percevront une rémunération de 75€. Ils bénéficieront également d'un coup de pouce financier de 75 € pour leur préparation au permis de conduire, versé directement à l'auto-école.

Les dossiers d'inscription seront disponibles en mairie à partir du mois de juin.



Activités jeunesse

Deux nouvelles animations pour les jeunes de 11 à 17 ans sont programmées le 29 avril et le 27 mai. Elles seront organisées par Polysonnance. Suivant les conditions météo, les activités de plein-air seront privilégiées. Toutefois les rendez-vous auront lieu dans la salle communautaire voisine à l'office du tourisme, à 14h.

Repas des anciens au collège

Le prochain repas rencontre pour les personnes âgées de plus de 65 ans avec les élèves du collège Louis Hémon, aura lieu le mercredi 6 mai.

Le rendez-vous est fixé à 12h10 au collège.

La participation est de 7.35 euros, à régler en espèces sur place.

Les inscriptions sont obligatoires et peuvent se faire à l'accueil de la mairie (**ou par téléphone au 02 98 26 68 11**), jusqu'au 27 avril inclus.

• ACTION SOCIALE – JEUNESSE •

Semaine de résidence artistique à l'école Per Jakez Hélias

La classe de moyenne et grande section de Sandrine LE GALL et Rébecca CHEVALLIER a accueilli pendant une semaine, au mois de janvier, Marc-Antoine Cyr, auteur de théâtre et Laura MORTREUX, médiatrice culturelle à Très Tôt Théâtre.

Rachaël BODENEZ, bibliothécaire à la commune de Pleyben, était venue quelques jours avant, apporter des livres qu'elle avait sélectionnés sur ce thème et en présenter quelques-uns aux élèves lors d'un moment de lecture très apprécié de tous.

Marc-Antoine est arrivé avec son baluchon afin de récolter des mots et idées des enfants pour écrire sa prochaine pièce de théâtre «Dehors les mirabelles» sur les thèmes du papillon et de la relation adulte-enfant. Durant la semaine, les élèves ont participé à des ateliers créatifs, des discussions avec Marc-Antoine et Laura, des séances de danse à la manière de Loie FULLER avec une belle implication. C'était une semaine d'échanges très intéressante, riche en émotions qui a beaucoup plu aux petits comme aux grands.

Une prochaine rencontre est prévue au printemps afin de découvrir des extraits de la pièce que Marc-Antoine viendra lire aux élèves.

Cette résidence d'écriture a été coordonnée par Très Tôt Théâtre, scène conventionnée Art, Enfance, Jeunesse avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles.»

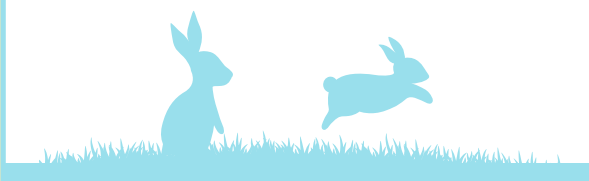


Chasse aux œufs : rendez-vous le 5 avril au Park Balanek

La commune invite petits et grands Pleybennois à une chasse aux œufs festive le samedi 5 avril à partir de 17h.

L'événement se déroulera au terrain de jeux du Park Balanek où les enfants pourront partir à la recherche des œufs cachés.

Un moment convivial à partager en famille et sans inscription préalable.



Portes ouvertes à la MFR les 29 et 30 mai

La maison familiale rurale organise ses portes ouvertes de printemps le vendredi 29 mai de 17h à 20h et le samedi 30 mai de 9h à 13h. Si vous êtes intéressé par l'enseignement par alternance, venez découvrir, n'hésitez pas.

Et pour agrémenter ces portes ouvertes, le vendredi soir à partir de 19h, la MFR présentera de vieux tracteurs.

Des producteurs locaux seront également présents. De plus le groupe des Piranha Brothers offrira une belle prestation musicale.

Pour le vendredi soir, restauration sur place ou à emporter, sur réservation.

• L'ARVEST •

Exposition d'astrophotographie du 3 avril au 8 mai

La saison culturelle 25/26 touche désormais à sa fin à l'Arvest.... Enfin presque ! car il reste encore quelques dates à retenir dans votre agenda avant de passer aux « Estivales », notre version « hors-les-murs » durant l'été !

Tout d'abord, en ce début du mois d'avril, partons à la découverte de **Laurent Laveder** !

Son nom ne vous dit peut-être pas grand-chose (quoique ?) mais il y a fort à parier que vous connaissez son travail et que vous ayez déjà vu certaines de ses photographies.



Photographe de métier, il arpente les plus beaux coins du Finistère, de jour.... comme de nuit ! et surtout de nuit en fait !

Également féru d'astronomie, il a su allier ses deux passions en un seul art qu'on appelle **l'astrophotographie**.

Venez le rencontrer à l'Arvest le vendredi 3 avril à partir de 18h30 à l'occasion de la visite de son exposition et du vernissage qui lui est dédié. L'exposition sera ensuite visible dans le hall de l'Arvest jusqu'au 8 mai.

Concerts de Mosai et Vincent le vendredi 10 avril

Artistes compositeurs, leur musique s'accompagne de sons électro avec des harmonies à deux voix. Ils nous proposent leur nouveau spectacle « Soleil planète » que nous ne pouvons bien évidemment pas manquer pour continuer le fil de notre saison sur le ciel.

Ce concert imaginé comme une bulle lumineuse aux tout-petits, résonne comme un hymne à la joie ; un temps suspendu un peu magique, à vivre comme une grande fête à l'occasion des Semaines Petite Enfance sur tout le territoire.

3 séances sont programmées le 10 avril : 9h15 / 10h15 / 11h15

Seule la séance de 10h15 est ouverte au « grand-public » et les inscriptions sont possibles directement auprès du Relai petite enfance au 02/98/81/01/76

Bienvenue sur une planète colorée où l'on célèbre le chant et la danse, où l'on distille du bonheur l'air de rien, et où tout invite à se nourrir d'ondes positives !



Pour connaître les autres événements organisés sur les Semaines Petite Enfance, vous pouvez consulter le programme en ligne sur le site internet de la mairie.

Ciné en plein air le 7 mai

Qui n'a jamais rêvé de regarder un film à la belle étoile ? Pari un peu fou que nous avons souhaité relever pour terminer cette saison dédiée au ciel à l'Arvest !

Le jeudi 7 mai, venez profiter de cette veille de jour férié pour assister à une séance de cinéma en plein air, le tout installé confortablement dans un transat.

Nous proposons de vous emmener directement dans la Station spatiale internationale, accompagné de notre incontournable « Thomas Pesquet » pour découvrir les plus belles images du ciel prises lors de son séjour de 6 mois dans l'Espace.

Le film « 16 Levers de Soleil » est une ode à la vie, une invitation à prendre conscience des fragilités de notre Terre et de la protéger.

N'oubliez pas d'emmener vos petites laines et vos plaids ! La projection sera précédée d'une courte restitution des élèves du collège Louis Hémon sur leur projet radiophonique de science-fiction « Odysée des ondes » qui parlera de Pleyben dans 50 ans.

À 21h30 (durée : 2h) – dans le jardin de l'Arvest – tout public – tarif unique : 5€

Billetterie en ligne et sur place.

Placement libre (transat dans la limite des places disponibles).



• LES ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE •

Projet Prix Ass'Mat 2026

Afin d'affirmer l'importance de la lecture dès la petite enfance, le Relais petite enfance, la communauté de communes et les bibliothèques partenaires (Châteaulin, Lennon et Pleyben) proposent aux assistantes maternelles du territoire de Pleyben Châteaulin Porzay d'élire leur album favori



parmi une sélection de 6 albums. Le livre élu recevra le label "Prix des Ass'Mat" et sera offert à chaque naissance ou adoption des familles de la Communauté de communes Pleyben Châteaulin Porzay.

A partir du mois de mai 2026, chaque assistante maternelle pourra voter une fois, sur l'une des quatre antennes partenaires du projet (Relais petite enfance, bibliothèques de Châteaulin, Lennon et Pleyben), pour son album favori et/ou celui qui aura le plus plu aux enfants.

Au mois de juin 2026, aura lieu la remise du prix et le livre élu sera offert à tous les enfants nés ou adoptés sur la communauté de communes entre juin 2025 et mai 2026.

Un outil d'animation en lien avec l'album élu sera créé et circulera ensuite entre les assistantes maternelles du territoire et les bibliothèques partenaires.

Mercredi 1er avril 15h30 : Café papote

Des moments d'échanges autour du patrimoine de notre commune basés sur les souvenirs de ses habitants. Cette saison, différents thèmes seront proposés suivant les envies des participants.

Tout public. Durée : 2h.



Samedi 4 avril 10h30 : Bébéotheque

Dans le cadre des Semaines petite enfance proposées par le département et la communauté de communes, une séance de lectures adaptées sera proposée aux 0-3 ans et leurs accompagnants sur le thème de la musique.

Animée par Rachaël, Pour les 0-3 ans et leurs accompagnants.



Samedi 4 avril 16 h : atelier création de tisanes à partir des plantes du jardin

Productrice de plantes aromatiques et médicinales, Lucia Boucher vous propose de découvrir quelques plantes invasives du jardin et de les transformer en tisane pour profiter de leurs bienfaits.

Animé par Lucia Boucher de la ferme Atiké (Saint-Goazec)

Tout public à partir de 6 ans. 5,50 euros par tisane créée. Sur inscription à la bibliothèque.

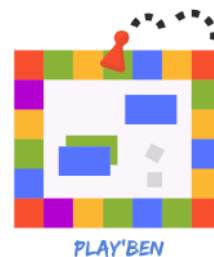


• LES ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE •

Vendredi 10 avril 17h-20h : Play'ben

Que vous soyez jeune joueur ou joueur expert, cette soirée jeux de société est ouverte à tous. Les participants choisissent alors les jeux auxquels ils veulent jouer, ensemble ou par petits groupes.

Animé par Stéphanie et Davy d'Au fil des jeux (ludothèque de Polysonnance).



Mardi 14 avril à 18h : atelier création films et effets spéciaux

Plongez dans la magie du cinéma avec cet atelier ludique inspiré de Georges Méliès ! Les participants découvriront les secrets des premiers effets spéciaux — disparitions, trucages et illusions — en recréant eux-mêmes de courtes scènes à la manière du célèbre illusionniste. Une expérience créative, drôle et surprenante pour petits et grands curieux du 7e art !

Suivi d'un repas partagé. Diffusion des films réalisés à 21h.

Animé par Films et Culture. Pour les 11-15 ans. Sur inscription. Gratuit

À la bibliothèque en collaboration avec Polysonnance et le centre de loisirs.



Mercredi 15 avril 10h30 : Kont din

Séances de lecture en breton par l'association Brezhoneg e Bro Rouzig. Composées de lectures en breton ou bilingues, elles s'adressent à des enfants bretonnants ou curieux de découvrir la langue.

Pour les 3-6 ans et leurs accompagnants. Durée : 45 mn.



Jeudi 16 avril à 14h : atelier création de fusées

Les participants deviennent apprentis ingénieurs le temps d'un atelier ludique et scientifique. Après avoir construit leur propre fusée à partir de matériaux simples, ils la lanceront grâce à un système à air comprimé. Une activité spectaculaire pour découvrir les bases de l'aérodynamique, comprendre comment fonctionne une fusée... et voir leur création s'envoler sous leurs yeux !

Animé par Les Savants fous. Sur inscription. Gratuit. Pour les 8-16 ans

A la bibliothèque en collaboration avec Polysonnance.

Logo SF ?



Samedi 2 mai 10h30 : Bébéothèque

Une séance de lectures adaptées aux 0-3 ans et leurs accompagnants.

Animée par Rachaël.

Pour les 0-3 ans et leurs accompagnants.

A la bibliothèque.



Samedi 2 mai 15h-17h : atelier ensachage

Les ateliers d'ensachage consistent à trier et mettre en sachet les graines déposées pour alimenter la grainothèque. Ce sont des moments d'échanges et de partages autour des plantes et du jardinage.

A la bibliothèque.



• LES ANIMATIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE •

Du 5 au 31 mai : exposition L'astronomie vue à partir de la lunette de Jules Verne

Si en France on privilégie Le Tour du monde en 80 jours ou 20 000 Lieues sous les mers, dans les pays anglo-saxons, Jules Verne est avant tout l'auteur de De la Terre à la Lune, roman de science-fiction... pas si fictionnel que cela finalement. Verne a su décrire un univers spatial de façon scientifique, mais également poétique.

L'exposition nous présente, à travers les illustrations des éditions Hetzel, tout un univers aventureux, où le comique et le dramatique se rejoignent. Une occasion également de découvrir des romans moins célèbres de Jules Verne. Les passionnés d'astronomie comme ceux des scénarios romanesques trouveront du plaisir à regarder à partir de la lunette de l'auteur des Voyages extraordinaires.

Prêtée par l'association Samsad. A la bibliothèque.

Du 5 au 31 mai : escape game Jules Vernes

Un escape game accompagne l'exposition « L'astronomie vue à partir de la lunette de Jules Verne »

Tout public à partir de 9 ans.



Mercredi 20 mai 15h30 : Café papote

Des moments d'échanges autour du patrimoine de notre commune basés sur les souvenirs de ses habitants. Cette saison, différents thèmes seront proposés suivant les envies des participants.

Tout public. Durée : 2h.

Samedi 23 mai 15h-17h : troc de plantes

Vos semis ont bien donné cette année ? Vous vous retrouvez avec des surplus ? Ou au contraire, il vous manque quelques espèces ?

Venez échanger vos plus beaux plants pour compléter votre jardin.

A poster for a plant swap event. It features the date '23 05 2026' in large green numbers. Below the date is the title 'TROC DE PLANTES' in bold green letters. The text asks if participants have surplus plants or need some. It mentions the location 'Bibliothèque de Pleyben' and the time 'De 15h à 17h'. There are illustrations of hanging plants and a wooden planter box with various plants.

**23
05
2026**

TROC DE PLANTES

Vos semis ont bien donné cette année ?
Vous vous retrouvez avec des surplus ?
Ou au contraire, il vous manque quelques espèces ?

Venez échanger vos plus beaux plants
pour compléter votre jardin !

Bibliothèque de Pleyben
14 Rue de Gars Maria,
29190 PLEYBEN

De 15h à 17h

Bibliothèque
Médiathèque
PLEYBEN

Vendredi 22 mai à 10h et à 18h30 : atelier «Pleyben dans 50 ans»



Grâce à l'intelligence artificielle, cet atelier vous permettra de créer des images de Pleyben dans 50 ans. L'occasion de découvrir cette nouvelle technologie.

Animé par les bénévoles de l'EPN.

Tout public. Durée : 2h.

Sur inscription à la bibliothèque

L'atelier aura lieu à l'EPN.

• ASSOCIATIONS – ÉVÈNEMENTS •

Une très belle édition du Téléthon

Le 21 janvier, les bénévoles ayant œuvré pour la récente édition du Téléthon se sont réunis pour partager la galette des rois.

A cette occasion, le comité Force T Pleyben a remis à la délégation finistérienne de l'AFM Téléthon un chèque de 7 000 €. Cette somme a pu être atteinte grâce à une bonne participation à toutes les activités et à la générosité des participants.

Un grand merci à tous et rendez-vous le 5 décembre prochain.

Pour info, si vous avez manqué le spectacle du 16 janvier, vous pouvez visionner un extrait du « One man Saux » en tapant sur votre navigateur internet « you tube les zygomatiques en folie ».



Le 29 mars, une journée pour découvrir tout ce qu'il y a à faire près de chez vous !

Le dimanche 29 mars, la destination Brest terres océanes, en partenariat avec l'Office de tourisme Menez-Hom Atlantique, organise la Journée de rencontre des acteurs du tourisme à la salle Arvest à Pleyben.

Un événement gratuit et ouvert à tous, pour découvrir une multitude d'idées de sorties, d'activités et de visites à vivre près de chez vous.

Plus de 60 professionnels du tourisme local – prestataires d'activités, sites de visite, acteurs du patrimoine et des loisirs – seront réunis pour présenter la richesse et la diversité de l'offre de la

destination Brest terres océanes : nature, culture, loisirs, découvertes en famille ou entre amis.

Une belle occasion pour échanger directement avec les acteurs locaux, de poser vos questions et de faire le plein d'inspirations pour vos prochaines escapades.

Dimanche 29 mars, salle Arvest, de 10h à 16h30, gratuit et ouvert à tous



FEST NOZ des Danserien ar vro Vidar le 11 avril.

Venez danser au son d'Awen an douar de Saint - Nicolas du Pélem, Awenn hag Emma de Commana, Elouan et Didier nos chanteurs locaux, David et son accordéon.



Un répertoire très varié vous attend sur le plancher de l'Arvest.

Samedi 11 avril : Open de fléchettes

Le 11 avril, se déroulera au gymnase Pierre Cloarec un open de Comité de fléchettes, organisé par le club pleybennois.

Un open de Comité permet aux joueurs de se frotter au gratin finistérien et de se rencontrer. En effet, un open de Comité est ouvert aux licenciés et aux non licenciés.

Le jeu de fléchette connaît un essor du fait de la diffusion de matchs de la Coupe du monde et de première ligue par la chaîne de télévision « L'équipe ». La Bretagne est très bien représentée car un quart des joueurs français sont bretons. Le

club de Pleyben a compté dans ses rangs de grands joueurs dont Bertrand LE BIGOT, champion du Finistère, de Bretagne et de France.

Le club vous attend nombreux et peut-être serez-vous au nombre des futurs licenciés.

Entrée gratuite. Ouvert à tous. Début : 9h30 – toute la journée.

Inscriptions par mail : painfrotte@yahoo.fr (DENIEL Olivier)

• ASSOCIATIONS – ÉVÉNEMENTS •

Samedi 18 avril : tournoi de football jeunes

L'école de foot du Stade pleybennois organise le samedi 18 avril son traditionnel tournoi jeunes, U11 et U13.

Le tournoi aura lieu au stade de Kerguillou et débutera à 9h30.

12 équipes U11 (moins de 11 ans) et 12 équipes U13 (moins de 13 ans) sont attendues sur le terrain.

Restauration sur place possible. Tombola avec de nombreux lots. Bonbons, crêpes.

Vide grenier du sambo le 19 avril

L'association du Celtic contact organise un vide grenier le dimanche 19 avril à la salle Arvest, à partir de 9h et jusqu'à 16h30. Le prix de l'entrée est de 1 euro, à partir de 18 ans. Sur place vous trouverez une buvette et de quoi vous restaurer. Venez nombreux découvrir les trésors qui seront exposés !

Pour les personnes qui souhaitent exposer, les inscriptions seront prises jusqu'au 11 avril. La fiche d'inscription est disponible dans les commerces de Pleyben ainsi qu'en mairie. Les inscriptions sont également possibles par téléphone 06 84 71 94 00. Via ce numéro, Frédéric notera votre inscription et vos besoins pour cet événement.

Le club de sambo vous attend avec impatience !



Le Roller Club vous propose deux rendez-vous :

Le starter le 19 avril 2026 :

Un starter est une compétition de niveau fédéral regroupant plusieurs disciplines : skatcross, teamcross, speed slalom et hauteur pure ainsi que des épreuves de dance slalom battle.

Sur le starter de Pleyben, il est prévu trois épreuves :

- Le skatcross qui est une course sur un parcours avec des virages serrés, des obstacles tremplin, rampes etc.
- Le speed slalom qui consiste à être le plus rapide à finir son slalom tout en faisant le moins de fautes possible.
- La hauteur pure qui est un concours de saut en hauteur en roller.

La compétition aura lieu au gymnase de Kervern et accueillera plusieurs clubs majoritairement nord finistériens. Début de la compétition à 9h avec le skatcross, puis en début d'après-midi le speed slalom, suivi de la hauteur pure.



Le gala annuel le 23 mai :

Le traditionnel gala du Roller Club pleybennois aura lieu cette année le 23 mai à 20h00 (au lieu de 20h30 les années précédentes) au gymnase de Kervern. Ouverture des portes à 19h.

Les patineurs présenteront leurs travaux de la saison à travers des chorégraphies toutes plus originales les unes des autres, avec pour finir la soirée, le grand final ainsi que l'habituel lâché de ballons.

Le club aura le plaisir d'accueillir comme tous les ans un club voisin pour une présentation d'un ou plusieurs numéros de leur saison 2026.

Tarifs : 6€ pour les adultes et 4€ pour les 6-17 ans

• ASSOCIATIONS – ÉVÉNEMENTS •

Braderie puériculture le 12 avril

Pour la 3^{ème} année consécutive, l'association Pleyben O'Top organise la braderie puériculture de printemps le dimanche 12 avril, de 9h à 13h au gymnase de Kervern.

Les visiteurs y trouveront de nombreux articles, jeux, jouets et vêtements pour les enfants de 0 à 14 ans.

L'entrée adulte est fixée à 1€, crêpes et buvette sur place.

Réservations, modalités et règlements pour les exposants :

07 50 93 93 19 pleybenotop@gmail.com



Le samedi 9 mai : le Handball Club vous convie à la fête

Le Handball Club de Pleyben (HBCP) vous invite à remonter le temps le samedi 9 mai à l'Arvest, à l'occasion de sa grande soirée annuelle Années 80. Une soirée conviviale, festive et haute en couleur vous attend. Un programme festif et gourmand !

La soirée débutera par un apéro offert pour bien lancer les festivités, dans une ambiance chaleureuse, avec l'équipe du HBCP. Le repas sera servi à partir de 19h00 (sur place et plats à emporter disponibles). Le cochon grillé et ses pommes de terre seront suivis du dessert. La piste de danse s'animera au rythme des plus grands tubes des années 80, mixés par Chris Music. Préparez vos plus beaux pas de danse !

Sortez les tenues flashy ! Comme chaque année, les meilleurs déguisements seront récompensés ! Alors sortez les vestes à épaulettes, les bandeaux fluos, les leggings colorés et n'hésitez pas à jouer le jeu pour tenter de gagner un prix !

Pour toute cette belle soirée, le tarif est de 15 € par personne et de 8 € pour les enfants jusqu'à 10 ans inclus. A emporter : 10 €.

Alors vite, réservez dès que possible. Inscription et règlement directement en ligne sur le site internet du club (via Helloasso) ou par mail à animations-hbcp@outlook.fr avant le 26 avril.

Le HBCP compte sur vous pour venir nombreux partager ce moment festif, 100 % années 80, et soutenir le club dans une ambiance conviviale !



Le 24 mai, un dimanche au théâtre avec la compagnie Anime Tes rêves

Le dimanche 24 mai, les élèves de la compagnie Anime Tes Rêves se succéderont sur la scène de l'Arvest pour les représentations de fin d'ateliers.

A 15h30, les élèves de 8 à 13 ans vous dévoileront leur création collective « Le Musée des mille et un mystères ». A l'entracte, la compagnie vous proposera petits encas sucrés et boissons. Puis, les collégiens se lanceront dans un match d'improvisations théâtrales. Une discipline qui ne s'improvise pas et nécessite beaucoup d'entraînement.

Depuis septembre 2023, à la demande de la commune de Pleyben, les comédiennes de la compagnie Anime Tes Rêves animent deux ateliers théâtre les mardis soir. Les intervenantes ont à cœur à travers ces activités d'apporter aux élèves des outils qui peuvent leur servir dans leur vie quotidienne.

Ouverture des portes : 15h Tarif : 5€ pour les deux spectacles. Billetterie en ligne CB : nous contacter. Billetterie sur place : espèce ou chèque.



• ASSOCIATIONS – ÉVÉNEMENTS •

L'association des Véhicules anciens motorisés de Pleyben

(VAMP) officiellement créée

C'est le 17 janvier dernier que l'association a officiellement vu le jour. Après l'obtention fin novembre 2025 pour la commune du label « Ville d'accueil des véhicules d'époque » délivré par la FFVE (Fédération française des véhicules d'époque), cette création d'association en est la suite logique.

L'association a pour objet de valoriser les véhicules motorisés de 30 ans et plus à travers des actions suivantes :

- Rassemblement au centre-ville de Pleyben tous les premiers dimanches de chaque mois.
- Participation et organisation de manifestations de véhicules anciens (expositions, balades).

Collectionneurs, mordus de mécanique, passionnés qui cherchez à faire des balades ou à tout simplement à pouvoir échanger, n'hésitez pas à rejoindre l'association !

Sont acceptés tous types de véhicule routier pourvu d'un moteur constituant son seul moyen de propulsion, soit : les voitures, engins agricoles, camionnettes, camions, autobus & autocars, mais également les deux et trois roues motorisés tels que les cyclomoteurs, motocyclettes toute cylindrée, side-cars et triporteurs.

Prochaine date importante à retenir, le dimanche 26 avril 2026, Journée Nationale des Véhicules d'Epoque qui vise à faire partager notre passion au plus grand nombre et à se faire connaître comme défenseur du patrimoine roulant en France.

Ce jour-là, des centaines de manifestations à travers la France, montreront à tous la richesse de notre patrimoine roulant et feront partager la joie d'avoir à faire rouler ces véhicules d'époque. Autos, motos, camions, camionnettes, véhicules militaires et tracteurs agricoles circuleront pour le plaisir de tous et grâce à ceux qui les entretiennent et les restaurent, qu'ils soient professionnels ou amateurs.



Rassemblement Véhicules Anciens et Youngtimers

1^{er} dimanche de chaque mois 10h/12h
Centre-ville Pleyben

Café offert

**Accès gratuit,
sans inscription**



**Autos, motos, mobylettes, utilitaires, tracteurs,
camions, autocars, 30 ans et plus**

Renseignements :

vamp29190@gmail.com

07 70 01 53 09



• VIE ÉCONOMIQUE •

Armor Innovation à votre service

Alexandre FLORENT crée sur Pleyben un cabinet de conseil en stratégie numérique : ARMOR INNOVATION

Son cœur de métier est l'intégration de l'intelligence artificielle au sein des TPE, PME, associations et collectivités avec comme objectif d'automatiser les tâches pour vous faire gagner du temps et booster la compétitivité.

Armor Innovation est une approche innovante, pragmatique et de proximité pour que votre structure transforme le défi de l'IA en un véritable avantage concurrentiel, avec agilité et sérénité.

Coordonnées :

- Email : contact@armorinnovation.fr
- Téléphone : 02 22 94 12 58
- Adresse postale : 86 Rue de Carhaix, 29190 PLEYBEN

Site internet et réseaux sociaux :

- Site Internet : <https://armorinnovation.bzh/>
- LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/armor-innovation>
- Facebook : <https://www.facebook.com/armorinnovation>
- Instagram : <https://www.instagram.com/armorinnovation/>
- X (Twitter) : https://x.com/armor_inno



Le salon de beauté Elle & Lui by Aurélie vous reçoit désormais rue de Quimper !

Le salon de beauté Elle & Lui by Aurélie installé depuis début 2022 sur la petite place Charles de Gaulle a déménagé au 16 rue de Quimper depuis le 8 décembre dernier.

Découvrez l'offre d'onglerie, de maquillage, d'épilation ou de soin et massage sur : <https://www.planity.com/elle-et-lui-by-aurelie-29190-pleyben>.

Les renseignements et rendez-vous peuvent être pris par téléphone au 07 87 95 33 35 ou sur place également.

Déménagement du cabinet de géomètres rue de la Gare

Le cabinet de Géomètre-expert LE BIHAN et associés qui avait précédemment son bureau 41, place Charles de Gaulle exerce désormais son activité 1, rue de la Gare (dans les locaux de l'ancienne laverie automatique).

Du nouveau chez Arrée Pucés et Brocante

Arrée Pucés Brocante a transféré son dépôt, anciennement situé sur l'ancienne route du Cloître-Pleyben dans le local de l'ancien garage du centre, mitoyen au commerce de la brocante situé 42 place Charles de Gaulle.

Ce nouvel endroit pour chiner est ouvert, tout comme la boutique, du jeudi au dimanche de 15h à 18h30 pour la période hivernale (hors vacances scolaires). Les horaires (et les éventuels changements) sont disponibles sur le site web <https://arree-puces-et-brocante.fr/> et les pages Facebook et Instagram [arreedebarraspleyben29](https://www.facebook.com/arreedebarraspleyben29)

Un service de débarras de maisons / locaux (particuliers et professionnels) est également disponible pour Pleyben, les

communes environnantes et tout le Finistère. N'hésitez pas à contacter Jean-Marc au 06 04 19 07 12 pour un devis gratuit. Plus d'informations sur la page facebook/instagram dédiée à ce service : [arreedebarraspleyben29](https://www.facebook.com/arreedebarraspleyben29).

Contact : Jean-Marc DOURMAP 06 04 19 07 12
Facebook/Instagram : [arreedebarraspleyben29](https://www.facebook.com/arreedebarraspleyben29)
www.arree-puces-et-brocante.fr



• VIE ÉCONOMIQUE •

Des champignons sur le marché

Depuis fin décembre, Steven Maudire (ferme du Roudoudour – La Feuillée) propose désormais sur le marché ses champignons bruns et shiitakés.

Des produits frais et locaux à découvrir chaque samedi.

Plus d'informations : <https://www.fermeduroudoudour.fr/>.



La Coopérative Climat Bretagne : un outil collectif au service de projets locaux

La Coopérative Climat Bretagne prend la forme d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC). Ce statut permet d'associer, au sein d'une même gouvernance, des acteurs publics et privés autour d'un projet d'intérêt général. La coopérative réunit ainsi des collectivités, des entreprises, des partenaires financiers, des experts sectoriels et des salariés, tous engagés dans la transition écologique.

Son rôle est notamment de mobiliser des financements privés via le mécanisme de la contribution carbone, afin de soutenir des projets locaux permettant :

- de réduire les émissions de gaz à effet de serre,
- ou d'augmenter la séquestration du carbone sur le territoire.

Un accompagnement de bout en bout.

La coopérative propose une offre de services complète :

- accompagnement des acteurs dans la définition de leur stratégie climat (formation, bilan carbone, animation de collectifs),
- montage et financement de projets bas carbone favorisant la biodiversité,
- recherche de financements et mise en relation avec des entreprises contributrices.

À titre d'exemple, la coopérative peut accompagner un projet de boisement, depuis la conception technique et les démarches administratives jusqu'à la certification des gains carbone, la recherche de financements et le suivi des plantations sur les premières années.

Un projet au service de l'attractivité du territoire.

Au-delà des enjeux environnementaux, la Coopérative Climat Bretagne vise également à renforcer l'attractivité du territoire, en soutenant des projets locaux porteurs de sens et en favorisant

les coopérations entre acteurs engagés. Les éventuels excédents générés par la coopérative seront réinvestis dans de futurs projets, dans une logique de développement local durable.

Pour les collectivités du territoire, dont celles du Pays de Brest, cet outil constitue un levier supplémentaire pour accompagner la transition écologique, en lien étroit avec les acteurs économiques et les habitants.



La Coopérative
Climat
Bretagne

Agenda:

Avis aux associations : si vous souhaitez que les évènements et les animations que vous organisez sur la commune soient annoncés dans le VAP, il convient de nous faire parvenir les informations les concernant au plus tard 40 jours avant la parution du numéro concerné, à l'adresse suivante : service.communication@mairiepleyben.fr

Si vous souhaitez également que vos évènements (concert, repas, match...) paraissent sur la page Facebook de la commune et sur Citykomi, transmettez à cette même adresse les informations nécessaires et la version numérique de votre affiche.

MARS

Vendredi 27 :

spectacle
« Les Banquettes Arrières »
20h30, Arvest

Samedi 28 :

observation du ciel profond 20h,
bibliothèque

Dimanche 29 :

journée tourisme
10h-16h30, Arvest

Mardi 31 :

saison culturelle
ciné-doc sur la Guyane
14h30, Arvest

AVRIL

Mercredi 1er :

Café papote
15h30, bibliothèque

Du 3 avril au 8 mai :

Expo d'astrophotographie
Arvest

Samedi 4 :

bébéothèque spécial musique
10h30, bibliothèque

Samedi 4 :

atelier création tisanes
16h, bibliothèque

Vendredi 10 :

spectacles enfants
« Soleil planète »
9h15, 10h15, 11h15, Arvest

Vendredi 10 :

jeux de société
17h-20h, bibliothèque

Samedi 11 :

Open du comité de fléchettes
9h30, gymnase Cloarec

Samedi 11 :

fest-noz des Danserien ar vro
Vidar
21h, Arvest

Dimanche 12 :

braderie puériculture de Pleyben
O'top
9h-13h, gymnase de Kervern

Mardi 14 :

atelier création films et effets
spéciaux
18h, bibliothèque

Mercredi 15 :

lecture en breton ou bilingue
10h30, bibliothèque

Jeudi 16 :

atelier création de fusées
14h, bibliothèque

Samedi 18 :

tournoi foot jeunes
9h30, stade de Kerguillou

Dimanche 19 :

compétition de freestyke du
Roller Club
A partir de 9h, gymnase de Kervern

Dimanche 19 :

vide grenier du sambo
De 9h à 16h30, Arvest

MAI

Samedi 2 :

bébéothèque
10h30, bibliothèque

Samedi 2 :

atelier ensachage
15h30, bibliothèque

Du 5 au 31 :

expo Astronomie par Jules Verne
+ Escape game
Bibliothèque

Jeudi 7 :

saison culturelle : ciné plein air
21h30, Arvest

Vendredi 8 :

Commémoration de l'armistice,
11h, monument aux morts

Samedi 9 :

repas du Handball Club
19h, Arvest

Mercredi 20 :

Café papote
15h30, bibliothèque

Vendredi 22 :

atelier Pleyben dans 50 ans
10h et 18h30, bibliothèque

Samedi 23 :

gala du Roller Club
20h, gymnase de Kervern

Samedi 23 :

troc de plantes
15h, bibliothèque

Dimanche 24 :

présentation Anime Tes Rêves
15h30, Arvest

Vendredi 29 et Samedi 30 :

portes ouvertes à la MFR
Vendredi 17h-20h, samedi 9h-13h